

CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS

Titre Professionnel - Inscrit RNCP
En alternance

*Pour l'obtention du diplôme « Chargé d'Accueil Touristique et de Loisir »
enregistré au RNCP au n°37396.
Voir la fiche sur [France-compétences.fr](https://france-competences.fr)*



Objectifs de la formation

Les compétences et aptitudes

Le Chargé d'Accueil Touristique et de Loisirs accueille, informe et oriente des visiteurs individuels ou en groupe. Il exerce principalement son emploi sur un lieu d'accueil en présence de clientèles, mais aussi par téléphone et par le biais des outils de communication du web (messagerie internet, chat, forum, réseaux sociaux).

 Durée : Environ 10 mois (490h de formation minimum)

BLOC 1

Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique

Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne
Accueillir, informer et orienter la clientèle touristique
Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports

BLOC 2

Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs

Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels
Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs

BLOC 3

Contribuer à la mise en œuvre d'évènements festifs et culturels

Participer à la promotion d'évènements festifs et culturels
Contribuer à l'organisation et à la logistique d'évènements festifs et culturels
Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'évènements festifs et culturels



La certification

- Rédaction d'un Dossier Professionnel en amont
- Présentation d'un projet réalisé en amont
- Entretien technique
- Entretien final

 À Six-Fours-les-Plages

 2 heures 15 minutes

 Obtention d'un Titre Professionnel de niveau 4

L'examen final se déroule devant un jury agréé par la DDETS et est composé de deux professionnels du métier.



Déroulement de la formation



Périodes en entreprise

Bénéficie d'une expérience professionnelle concrète, sur le terrain, avec des mises en situations réelles.

En contrat d'apprentissage

Avoir entre 18 et 29 ans (révolus)*



25% en formation
75% en entreprise

OU

En contrat de professionnalisation

Avoir plus de 26 ans



15 à 25% en formation
Le reste en entreprise

*aussi accessibles aux travailleurs handicapés de tout âge et aux sportifs de haut niveau inscrits sur la liste arrêtée par le Ministère chargé des Sports (cf. alinéa 1 de l'article L.221-2 Code du sport)

En alternance, tu es rémunéré(e) pour apprendre !

Si tu choisis de suivre cette formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, tu percevras un salaire tous les mois !

Nous avons déjà l'alternance qu'il te faut !

Périodes de formation en présentiel

Apprends toute la théorie derrière le métier de Chargé d'Accueil Touristique et de Loisir lors des périodes de formation sur l'un de nos sites dans toute la France. Qu'il s'agisse de notre centre de formation ou d'un de nos sites partenaires (campings, villages-vacances ou hôtels), nous te fournissons un lieu d'apprentissage idéal.



Pour plus d'informations sur les conditions d'accueil, nous consulter.

Camping Le Rayolet - Six-Fours-les-Plages

Les méthodes pédagogiques mobilisées

Tu suivras la formation suivant des méthodes pédagogiques précises, pensées pour te garantir une formation en toute confiance :

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts métier.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres...
- Une immersion dans l'univers du métier visé (campings, villages-club, village vacances, hôtel, etc.)

Serais-je accompagné(e) ?

Bien sûr ! En entreprise, l'accompagnement est garanti par un Maître d'apprentissage (contrat d'apprentissage) ou un tuteur (contrat de professionnalisation). Tous deux ont pour rôle de t'encadrer à travers des entretiens réguliers et des suivis de progression afin que tu puisses **progresser à ton rythme**.

Modalités d'évaluation : Des quiz, des évaluations en cours de formation (ECF), des études de cas mais aussi des exercices d'application, des entretiens périodiques...



Débouchés

Exemples de métiers accessibles

- Hôte d'accueil et d'information
- Hôte de tourisme
- Chargé d'accueil
- Agent de comptoir
- Agent de location
- Conseiller séjour



Agent de comptoir



Agent de location

La suite pédagogique possible

- Responsable de Développement Touristique Territorial NIVEAU 6
- Responsable d'Établissement Touristique NIVEAU 6
- Chargé d'Accueil Touristique et de Loisirs NIVEAU 4

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de [France Compétences](https://www.francecompetences.fr)

Modalités

Quels sont les pré-requis ?

- Avoir 18 ans ou plus, ou être accompagné(e) d'un représentant si inscription avant la majorité
- Être salarié, ou en recherche d'emploi, ou en reconversion/évolution/certification ou en situation de handicap
- Maîtrise du Français (comprendre, écrire et parler)



ACCESSIBILITÉ : Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour plus de renseignements, contactez notre référente : referenthandicap@academie-tourisme.fr

Comment se passe l'inscription ?

- **Délai d'accès :** les inscriptions sont ouvertes toute l'année (e-learning)
- Étude de votre parcours (CV) et de votre projet professionnel
- Entretien et positionnement pédagogique
- Une fois le contrat d'alternance signé avec l'entreprise d'accueil, un calendrier définit les dates de début et de fin de formation et la répartition des périodes.

Quel est le tarif ?

Les frais de formation sont pris en charge !

En alternance, que ce soit en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, **c'est à l'opérateur de compétences de l'entreprise que revient le financement** de la formation (hors frais annexes liés aux déplacements, repas, tenues, etc.)



Quelques chiffres :

89%

de taux de satisfaction*
(2024 - source Edko de fin de parcours)

84%

de taux de réussite à
l'examen (moyenne CFA)

95%

de retour à l'emploi
(moyenne CFA sur les profils certifiés
en 2022)

+500

personnes formées
chaque année

+1000

apprentis actuellement sous
contrat d'alternance

+60

personnes passionnées du
Tourisme à votre service

SIÈGE SOCIAL

contact@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 00

60 Avenue Joseph Raynaud,
83140 Six-Fours-les-Plages

NOS CAMPUS ÉTUDIANTS*

CAMPUS LILLE

campuslille@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 28

250 Rue Madeleine Rebérioux,
59000 Lille

CAMPUS LYON

campuslyon@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 27

11 Passage du Panama,
69002 Lyon

CAMPUS TOULON

campustoulon@academie-tourisme.fr

04 89 33 15 29

60 Avenue Joseph Raynaud,
83140 Six-Fours-les-Plages

Retrouvez-nous sur les réseaux :



Membre du réseau



Certification



Reconnu par



*Le Titre Professionnel « Chargé d'Accueil Touristique et de Loisir » n'est pas dispensé sur nos campus